

**BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

(Unité en mille dinars)

ACTIFS	31/12/2025	31/12/2024 PUBLIÉ	31/12/2024 RETRAITÉ
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	465 599	157 460	157 460
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	158 879	186 003	186 003
AC3 Créances sur la clientèle	10 317 861	10 576 707	10 576 707
AC4 Portefeuille-titres commercial	77 270	107 669	81 414
AC5 Portefeuille d'investissement	3 781 312	3 121 123	3 147 378
AC6 Valeurs immobilisées	154 485	146 239	146 239
AC7 Autres actifs	289 472	181 438	181 438
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>15 244 878</b>	<b>14 476 639</b>	<b>14 476 639</b>

PASSIFS			
PA1 Banque Centrale et CCP	-	-	-
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 064 197	2 358 896	2 358 896
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	10 028 454	9 008 552	9 008 552
PA4 Emprunts et ressources spéciales	1 458 663	1 564 738	1 564 738
PA5 Autres passifs	320 291	211 408	211 408
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>13 871 605</b>	<b>13 143 594</b>	<b>13 143 594</b>

CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital	238 000	238 000	238 000
CP2 Réserves	1 134 859	1 094 630	1 094 630
Réserves pour réinvestissements exonérés	306 383	271 383	271 383
Autres réserves	828 476	823 247	823 247
CP3 Actions propres	-	-	-
CP4 Autres capitaux propres	414	414	414
CP5 Résultats reportés	-	1	1
CP6 Résultat de l'exercice	-	-	-
CP7 Résultat en instance d'affectation	-	-	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 373 273</b>	<b>1 333 045</b>	<b>1 333 045</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>15 244 878</b>	<b>14 476 639</b>	<b>14 476 639</b>

**EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES 2025**

(Unité en mille dinars)

LIBELLÉS	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
<b>SOLDE AU 31/12/2024 AVANT AFFECTATION</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>599 363</b>	<b>221 383</b>	<b>23 073</b>	<b>-</b>	<b>47 647</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>70 404</b>	<b>1 352 085</b>
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(3 000)	-	-	-	-	3 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 000)	(16 040)	(19 040)
Affectation du résultat 2024	-	-	-	364	53 000	-	-	1 000	-	-	(54 364)	-
<b>SOLDE AU 31/12/2024 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>599 727</b>	<b>271 383</b>	<b>23 073</b>	<b>-</b>	<b>48 647</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1 333 045</b>
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	458	-	-	-	458
Résultat au 31/12/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39 769	39 769
<b>SOLDE AU 31/12/2025 AVANT AFFECTATION</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>599 727</b>	<b>271 383</b>	<b>23 073</b>	<b>-</b>	<b>49 106</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>39 769</b>	<b>1 373 273</b>
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-
Affectation du résultat 2025	-	-	-	3 770	35 000	-	-	1 000	-	-	(39 770)	-
<b>SOLDE AU 31/12/2025 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>603 497</b>	<b>306 383</b>	<b>23 073</b>	<b>-</b>	<b>50 106</b>	<b>414</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 373 273</b>

(\*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2025**

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2025, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les résultats de l'exercice 2025 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

INTITULE	MONTANT EN DT (EXERCICE 2025)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>39 768 932,587</b>
REPORT A NOUVEAU	1 237,723
<b>1ER SOLDE</b>	<b>39 770 170,310</b>
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	-
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	-
TOTAL DIVIDENDE	-
<b>2ÈME SOLDE</b>	<b>39 770 170,310</b>
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
<b>3ÈME SOLDE</b>	<b>38 770 170,310</b>
RESERVE EXTRAORDINAIRE	3 770 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	35 000 000,000
<b>4ÈME SOLDE</b>	<b>170,310</b>
REPORT A NOUVEAU	170,310
<b>SOLDE FINAL</b>	<b>0</b>

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas distribuer des dividendes au titre de l'exercice 2025.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quittus pour les actes de leur gestion au cours de l'exercice 2025.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Monsieur Maher ZOUARI en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour une durée de trois ans «2026-2027-2028» prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2028.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités réglementaires émanant du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2026 comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars (4000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille cinq cent dinars (2500 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant annuel net, pour chacun d'eux, n'excède pas 15000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre et chaque président de l'un des autres comités émanant du Conseil, à condition que le montant net annuel ne doit pas dépasser 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et membres siégeant à plus d'un comité ne recevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à 150 Millions de Dinars, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**Huitième Résolution :**

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POST AGO EXERCICE 2025**

MEMBRES	REPRÉSENTÉ PAR	QUALITÉ (LIBELLÉ)	FONCTIONS EXERCÉES EN DEHORS DE LA SOCIÉTÉ	MANDATS D'ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS
Etat	MNASRI TAOUFIK	PRESIDENT	<b>STB 1988/2020</b> 1988-1991 : Chef de projet refonte système agence STB. / 1991-1998 : Chargé de mission modernisation système de gestion et comptable STB. Juin 1995- Oct.1995 : Chargé de mission expertise du système d'Information de l'ONP. / 1998-2000 : Chef du projet Passage à l'an 2000 STB. 2001-2003 : Directeur de l'Informatique. / 2003-2013 : Directeur Central du Système d'Information. / Janv. Fév. 2013 : DGA par Intérim chargé des structures d'appui de la STB. / 2012 : Direction système d'Information, Banque Directe Monétique, Télématique, Moyens Généraux. / 2013-2020 : Directeur Central des Moyens Généraux.	2013-2020 : Président du Conseil d'Administration SICAV l'Epargnant. 2005-2020 : Membre du Conseil d'Administration ATI. 2004-2005 : Membre du Conseil d'Administration Tunisie Télécom. 2005-2009 : Membre du Conseil d'Administration STB CAPITALIS.
Etat	KHUIFI HAFEDH	MEMBRE	1986/1989 OPEITE : Gestion des programmes (FONAPRA-PDR-PDRI-PSEI). / 1989/1992 OFPE : Gestionnaire des Programmes de promotion de l'Emploi. / 1992/1998 BNA : Fondé de Pouvoir Direction Centrale des Crédits. / 1998/2001 BTS : Directeur Régional Ben Arous. / 2006/2011 BTS : Directeur Central des Crédits. / 2011/2012 BNA : Direction Audit Interne. / 2012/2017 BNA : Chef de département recouvrement contrôle des engagements commerciaux et industriels. / 2017/2021 : Directeur, Chef de département de la Direction du Contrôle Permanent.	2019/2021: CTAMA Assurance. 2012/2021: SOFINREC. 2008/2011: SIDCO.
Etat	HELLA BEN SALAH	MEMBRE	<b>MINISTRE DES FINANCES</b> 1997 /2002 : inspecteur central des services financiers. / 2002/2005 : chef service. / 2005/2011 : sous-directeur. 2011 / 2017 : directrice. / 2017 : directrice générale	Depuis 2017 : Conseil National de la statistique. 2023 : Office DU Commerce de la Tunisie.
ETAT	HASSEN BEDHAF	MEMBRE	2000 /2015 : sous-directeur à la BCT. / 2011/2013 : Chargé de mission BCT 2016/2020 : directeur central BCT / Depuis 2022 : consultant indépendant. / Depuis 2023 : CEO GPM CAPITAL	Depuis 2022 : Société tunisienne des industries de pneumatiques.
Etat	BEN AMEUR MOEZ	MEMBRE	<b>MINISTRE DES FINANCES</b> 1997-1999 : Supervision des travaux de normalisation comptable bancaires. 1997-2000 : Supervision des travaux de normalisation comptable des assurances. 1997-1998 : Supervision des travaux de normalisation comptable OPCVM. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable institutions de microfinances. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable assurance TAKAFUL. 2005-2007 : Supervision des travaux de normalisation comptable avis sociétés de recouvrement des créances. / 2000 : Membre du Comité de Fusion BTE – UIB.	2002-2016 SPROLS : Membre du Conseil d'Administration et de la Commission des Marché. 2016 SEREPT : Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit. 2014-2015 CDC : Membre du Conseil d'Administration 2014-2015 BRICORAMA : Membre du Conseil d'Administration.
	ZOUARI MAHER	MEMBRE REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS	1995 / 2005 : Commissaire du Gouvernement, BVMT. / jusqu'à août 2009 : Directeur, Ministère des Finances. / 2009/2025 : Directeur Général, Tunisie Clearing.	2008/2010 : Administrateur, BNA. 2005/2009 : Administrateur, NAIIB. 2002/2009 : Membre du Collège, CME.
	SAMI GUERFALI	PRESIDENT COMITE D'AUDIT	<b>BNA 1987/2019</b> 1993-1994 : responsable service relations correspondants. / 1995-2001 : formateur interne. / 2001-2005 : directeur audit. / 2005-2007 : directeur commerce extérieur. / 2007-2009 : Directeur conformité. / 2009-2010 : Directeur recouvrement. / 2010/2011 Directeur conformité. 2011/2012 : Directeur central contrôle permanent et conformité. / 2012-2014 : Directeur Central des projets et organisation. / 2012-2017 : Directeur central audit. / 2013-2023 : Directeur général SOIVIM SICAF.	2013/2023 : SOIVIM SICAF. / 2013/2023 : BNA CAPITAUX. 2013/2023 : BNA OBLIGATAIRE SICAV. / 2013/2023 : SPI EL MADINA. 2019/2023 : SIMPAR. / 2019/2023 : ESSOUKNA. 2019/2023 : SICAR INVEST. / 2019/2023 : SPI LES OUELLES .